

LA CHEVROLIÈRE - PARC D'ACTIVITÉS DE TOURNEBRIDE -

100 hectares pour faire vivre au vert votre entreprise

Accès:

Idéalement situé, en bordure de l'axe Nantes-Côte Vendéenne, avec la desserte directe d'un échangeur, le Parc d'Activités de Tournebride rassemble déjà plus de 60 entreprises représentant près de 1 500 emplois. Grand Lieu Communauté vient de réaliser l'extension de ce site sur 30 hectares se trouvant à :

- 5 mn de l'autoroute Nantes-Bordeaux
- 15 mn du centre ville de Nantes, de la gare SNCF, de l'aéroport Nantes-Atlantique et du port Nantes-St Nazaire.

Équipements internes :

- Électricité.
- Gaz naturel,
- Eau potable,
- Assainissement collectif,

- Éclairage public,
- ADSL Fibre optique (en cours)
- Restauration, hôtellerie,
- Vidéo-surveillance des accès

Prix de Vente :

- 40 € HT le m² pour les terrains situés dans le secteur à vocation tertiaire
- 32 € HT le m² pour les terrains de moins de 50 000 m²
- 26 € HT le m² pour les terrains de plus de 50 000 m²

Frais annexes:

- Document d'arpentage (Géomètre-Expert),
- Acte notarié.
- Branchements aux différents réseaux.

Commune de LA CHEVROLIÈRE > PARC D'ACTIVITÉS DE TOURNEBRIDE HOUSE AND GARDEN PROMOTRANS TLT SERVICES DS SMITH PACKAGING ATLANTIQUE SAS SOCIETE OUEST-FRANCE BURBAN PALETTES rue Gustave Eiffel SECOFLUID SYMKO **PROGINOV** ETS LALLE HÔTEL D'ENTREPRISES 19, RUE DE LA GUILLAUDERIE GEO-FOR MB RENTAL K PROGINOV MALVAUX INTERIOR 15 485 m² PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES 17, RUE DE LA GUILLAUDERIE ST BOIS 3100 rue des Frère LE BIGNON AXILAB N&V SHIP 12 851 m² 134 812 m² ISITECH HÔTEL D'ENTREPRISES 18, RUE DE LA GUILLAUDERIE LA CHEVROLIERE SN SAMARCH 9 696 m² PRO ARCHIVES SYSTEMES CORPLEX 16 T.S.M 10 7 863 m² 5213 m² rue Ctement Ader 5 574 m² 4 387 m² RD 62 2 537 m² SECOFLUID SERVICES LA VILLA DES MARA secteur à vocation LE TOURNEBRIDE USINE tertiaire GRAND LIEU COMMUNAUTÉ Découpage des lots à la demande Contactez le service Développement Economique pour connaître la disponibilité des lots

L'IMPLANTATION DES BATIMENTS - PA DE <u>TOURNEBRIDE</u> - LA CHEVROLIÈRE Résumé (pour connaître l'intégralité du règlement, il convient de se référer au document d'urbanisme officiel)

REGLEMENT	ZONE 1AUe – PLU DE LA CHEVROLIÈRE APPROUVÉ LE 31/01/2007 – MODIFIÉ LE 30/03/2017
Usage des constructions	Commerce, artisanat, entrepôt, industrie, bureau, service, restaurant, hôtellerie
Log. de fonction nécessaires	OUI, intégré au bâtiment et limité à 40 m² de surface plancher maximum
et liés aux activités admises	(avec isolation acoustique le long de la RD 178)
Installations classées	OUI
pour la protection de l'env.	351
Implantation par rapport	
aux voies publiques :	
	- 25 m par rapport à l'axe
Autres voies	- 5 m par rapport à l'alignement
Implantation par rapport :	
aux limites séparatives latérales	- en limite avec mur coupe-feu ou à 5 m (une limite minimum)
aux autres limites	- distance minimum de 5 m
	- distance minimum de 6 m
une même propriété Hauteur des constructions	Cone chiet
nauteur des constructions	Sans objet - matériaux non destinés à être apparents doivent être enduits (parpaings, briques non décoratives,
Aspect extérieur et qualité des matériaux	béton) - bardages métalliques seront laqués - chéneaux seront non apparents - toitures terrasses de couleur grise - couleurs vives uniquement sur de petites surfaces et menuiseries - annexes autorisées doivent s'harmoniser avec l'ensemble des constructions existantes - coffrets en bordure des voies intégrés dans un muret ou un espace végétal
Clôtures	La hauteur est limitée à 2 m maximum
Capteurs d'énergie solaire	Les toitures pourront avoir une pente différente, sous réserve d'une bonne intégration dans l'environnement
Enseignes	Enseignes clignotantes interdites. Projet à soumettre à l'architecte conseil
Stationnement des véhicules	
Industrie, atelier, entrepôt	- 1 place/200 m² de surface plancher
Bureau, service, commerce	- 1 place/30 m² de surface plancher ou de surface de vente
	- voir PLU
Plantations F Aires de stockage	Toute demande de permis de construire sera accompagnée d'un volet paysager précisant les zones plantées ou engazonnées, les essences envisagées et leur densité, les matériaux et les couleurs utilisées pour la construction, les clôtures ainsi que l'aménagement des abords plantations de masques végétaux constitués de haies à moyen développement et de bosquets
Plantations existantes	- à conserver et à entretenir
Coeff. d'occupation des sols	Sans objet
Surface d'emprise au sol	Sans objet

AUTRES PRESCRIPTIONS A RESPECTER	
Niv. de sol fini par rapport au niv. de la voie en façade	+ 0,20 m minimum selon la typologie du terrain
Clôtures	Les clôtures seront réalisées en grillage à maille rectangulaire soudé de couleur gris foncé et pourront être doublées d'une haie d'essences locales diversifiées en harmonie avec celles existantes dans le voisinage (formes et couleurs)
Aspect extérieur	Couverture masquée par un bandeau sur toute la périphérie du bâtiment
Sismicité	Le parc d'activités est situé en zone de sismicité 3 (modérée) par les décrets n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.
Défense Incendie	Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) peut être amené à demander des prescriptions particulières concernant l'implantation des bâtiments par rapport aux limites séparatives : - soit en rendant la façade du bâtiment, coupe-feu de degré 2 heures, - soit par un espace de 10 mètres de largeur sur toute la longueur du bâtiment, libre de tout matériau combustible, - soit par la combinaison des 2 solutions (façade coupe-feu 1 heure et espace libre de 5 mètres de largeur sur toute la longueur du bâtiment, libre de tout matériau combustible). Pour de plus amples renseignements, il convient de prendre contact, avant le dépôt du permis de construire, avec le SDIS au 02 28 09 81 00
Visa du permis de construire	Toute demande de permis de construire doit être accompagnée de l'avis favorable de l'architecte conseil de Grand Lieu Communauté qui aura été préalablement consulté sur le projet. Contactez le service Développement Économique pour prendre rendez-vous.

PARC D'ACTIVITÉS DE TOURNEBRIDE

Commercialisation GRAND LIEU

C O M M U N A U T É Parc d'Activités de Tournebride 1, rue de la Guillauderie - CS 30003 44 118 LA CHEVROLIERE

Téléphone : 02 51 70 91 11 Mail : dev-eco@grandlieu.fr

Raccordement aux réseaux publics

Les frais de raccordement sont à la charge du demandeur. Pour tous renseignements, s'adresser à :

Électricité (*): - Internet : www.erdf.fr

rubrique « entreprises », puis suivre les démarches

- Tel: 09 69 32 18 83

- Email : erdf-raccordement-pro-pdl@erdfdistribution.fr

Sinon déléguer la prestation au fournisseur choisi

* puis fournisseur de votre choix

> Gaz: - Internet: www.grdf.fr

rubrique « entreprises – professionnels », puis suivre les démarches

- Tel: 09 69 36 35 34

Sinon déléguer la prestation au fournisseur choisi

> Eau: SAUR France

80, avenue des Noelles - BP 80 - 44 504 LA BAULE Cedex

2 0811 460 312

Téléphone/Internet : Déléguer la prestation à l'opérateur choisi

Permis de construire : GRAND LIEU COMMUNAUTÉ

Service Urbanisme

Parc d'Activités de Tournebride - CS 30003 - 44 118 LA

CHEVROLIERE 202 51 78 47 87

Eaux usées et GRAND LIEU COMMUNAUTÉ

accès au lot : Services Techniques

Parc d'Activités de Tournebride - CS 30003 - 44 118 LA

CHEVROLIERE ☎ 02 51 70 91 11